

Programme des ambassadeurs BrainTrade

Conditions générales

Introduction

1. Braintrade (www.thebraintrade.com) (« **BrainTrade** » ou le « **Site Web** ») est exploité par BT Nexus Limited (la « **Société** », « **nous** », « **notre** » ou « **nos** »). L'ensemble du contenu et des services fournis par la Société sont destinés exclusivement à des fins éducatives et de marketing général et ne constituent en aucun cas des conseils en investissement.
2. Les présentes conditions générales (les « **Conditions des ambassadeurs** ») régissent le programme d'ambassadeurs BrainTrade (le « **Programme** »), un programme de « parrainage » dans le cadre duquel les utilisateurs éligibles de la Société ayant été approuvés en tant qu'ambassadeurs (chacun étant un « **Ambassadeur** ») peuvent parrainer de nouveaux utilisateurs sur BrainTrade et recevoir certaines récompenses conformément aux présentes Conditions des ambassadeurs.
3. En postulant pour devenir Ambassadeur (notamment en cliquant sur « Devenir Ambassadeur » sur le Site web), en acceptant une invitation à rejoindre le Programme ou en participant de toute autre manière au Programme, vous confirmez avoir lu, compris et accepté d'être légalement lié par les présentes Conditions des Ambassadeurs, ainsi que par les [Conditions générales](#) et la [Politique de confidentialité](#) qui s'appliquent en complément des présentes Conditions des Ambassadeurs.
4. Le Programme fonctionne de manière continue. La Société peut, de temps à autre, proposer aux Ambassadeurs des campagnes supplémentaires à durée limitée (telles que des promotions avec des lots à gagner), qui seront régies par des conditions générales distinctes et spécifiques s'ajoutant aux présentes Conditions générales du Programme d'ambassadeurs.

Définitions

5. Dans les présentes Conditions générales relatives aux Ambassadeurs, les définitions suivantes s'appliquent :
 - a) Le terme « **Utilisateur actif** » désigne un utilisateur des services de la Société qui a satisfait aux contrôles d'identité, d'éligibilité et de vérification effectués par la Société et qui dispose d'un Forfait actif ;
 - b) Le terme « **Forfait actif** » désigne un forfait BrainTrade payant supérieur au niveau par défaut, qui reste valide et n'a pas été résilié, remboursé, fait l'objet d'une rétrofacturation, rétrogradé à un niveau inférieur ou invalidé de quelque manière que ce soit ;
 - c) « **Code d'ambassadeur** » désigne le code de parrainage unique attribué à un ambassadeur agréé, qui correspond au numéro d'identification utilisateur BrainTrade de l'ambassadeur et qui comprend le lien de parrainage personnel de l'ambassadeur ;
 - d) « **Utilisateur parrainé éligible** » désigne un nouvel utilisateur qui s'inscrit sur BrainTrade à l'aide d'un code d'ambassadeur valide et qui remplit toutes les conditions énoncées dans les présentes Conditions générales du programme d'ambassadeurs.

Marchés participants et conditions d'éligibilité des ambassadeurs

6. Le Programme est réservé aux résidents de certains pays, tels qu'indiqués par la Société. Les résidents de toute autre juridiction, ainsi que de toute juridiction dans laquelle le Programme ne serait pas disponible et/ou autorisé, ne sont pas autorisés à y participer.
7. Pour pouvoir devenir et rester ambassadeur, une personne doit, à tout moment :
 - a) être un utilisateur actif de la Société ;
 - b) être âgé d'au moins 18 ans et jouir de la pleine capacité juridique ;

- c) disposer d'un forfait éducatif actif supérieur au niveau par défaut ;
 - d) avoir déposé une demande d'adhésion au Programme ou avoir été invité à y participer ;
 - e) avoir fait l'objet d'un examen et d'une vérification en interne par la Société ;
 - f) avoir satisfait à tous les contrôles d'identité, d'éligibilité ou de prévention de la fraude raisonnablement exigés par la Société ; et
 - g) rester un utilisateur actif tout au long de sa participation au Programme.
8. Les utilisateurs actifs qui ne répondent pas aux critères énoncés dans les présentes Conditions générales relatives aux ambassadeurs ne sont pas autorisés à participer en tant qu'ambassadeurs.
9. La Société se réserve le droit, à sa seule discrétion, de rejeter toute candidature au Programme, notamment lorsque le candidat n'est pas considéré comme légitime, lorsqu'il existe des motifs de préoccupation ou lorsque le candidat ne remplit pas les conditions d'éligibilité.

Demande, validation et code de l'ambassadeur

10. Un utilisateur peut demander à rejoindre le Programme en soumettant le formulaire de candidature d'ambassadeur disponible sur le Site Internet ou en acceptant une invitation à participer au Programme. Le fait de soumettre une candidature ne garantit pas l'acceptation au Programme.
11. Une fois la candidature approuvée, un représentant de la Société contactera l'ambassadeur pour lui expliquer le Programme, et l'ambassadeur recevra son code d'ambassadeur ainsi que son lien de parrainage personnel.
12. Le code d'ambassadeur est personnel et non transférable. L'ambassadeur est responsable de l'utilisation de son code d'ambassadeur et de son lien de parrainage.

Utilisateur parrainé éligible

13. Les ambassadeurs peuvent partager leur code d'ambassadeur et leur lien de parrainage avec d'autres personnes afin que celles-ci puissent s'inscrire sur BrainTrade.
14. Un nouvel utilisateur ne sera considéré comme un « utilisateur parrainé éligible » d'un ambassadeur que si toutes les conditions suivantes sont remplies :
- a) l'utilisateur s'inscrit pour la première fois sur BrainTrade en utilisant le code d'ambassadeur valide ou le lien de parrainage de l'ambassadeur, et ne s'est jamais inscrit auparavant (directement ou indirectement) auprès de la Société ;
 - b) l'utilisateur a satisfait avec succès à tous les contrôles d'identité, d'éligibilité ou de prévention de la fraude raisonnablement exigés par la Société ;
 - c) l'utilisateur acquiert un forfait de formation et utilise les services fournis par la Société ; et
 - d) l'utilisateur achète et conserve un forfait actif.
15. Pour éviter toute ambiguïté, un utilisateur qui s'inscrit à l'aide d'un code d'ambassadeur mais qui n'achète pas et ne conserve pas de forfait actif n'est pas considéré comme un utilisateur parrainé éligible aux fins de toute récompense.
16. Toutes les récompenses prévues dans le cadre du Programme sont exclusivement liées à l'achat de packs éducatifs BrainTrade par les utilisateurs référés éligibles.
17. L'attribution d'un utilisateur parrainé éligible est déterminée exclusivement sur la base des registres de la Société. Le code d'ambassadeur doit être utilisé au moment de l'inscription de l'utilisateur parrainé éligible. Si plusieurs ambassadeurs revendiquent le même parrainage, c'est la première attribution valide enregistrée dans les systèmes de la Société qui prévaudra.

Programme de fidélité « Ambassador »

18. Sous réserve des présentes Conditions générales du programme Ambassadeur et de la confirmation de son éligibilité par la Société, un Ambassadeur peut bénéficier des récompenses suivantes :
- a) une prolongation d'une (1) semaine de la durée de la formule actuelle de l'Ambassadeur pour chaque Utilisateur parrainé éligible ;
 - b) un surclassement de la formule de l'Ambassadeur, comprenant notamment une augmentation du quota mensuel de requêtes IA, dès qu'il aura atteint cinq (5) Utilisateurs parrainés éligibles ;
 - c) exclusive invitations to webinars, live events and similar sessions, upon reaching more than one (1) Eligible Referred User; and
 - d) la possibilité de participer aux futures campagnes proposées par la Société aux Ambassadeurs, sous réserve, dans chaque cas, des conditions spécifiques applicables à chaque campagne.
19. Les récompenses ne sont accordées qu'après validation par la Société, conformément à la clause 26, et seront ensuite créditées sur le compte de l'ambassadeur.
20. Les récompenses sont personnelles à l'Ambassadeur, ne sont pas transférables, ne peuvent pas être échangées et n'ont aucune valeur monétaire ni équivalent en espèces.
21. La Société se réserve le droit de modifier les récompenses proposées dans le cadre du Programme ou de remplacer toute récompense par une autre de valeur égale ou supérieure, en mettant à jour les présentes Conditions générales du programme Ambassadeur ou la section correspondante du site web.

Comportement de l'ambassadeur

22. Lorsqu'il participe au programme, l'ambassadeur doit :
- a) partager leur code d'ambassadeur en toute honnêteté et uniquement avec leurs contacts personnels, et s'abstenir de toute forme de communication de masse non sollicitée (spam), de publicité payante utilisant la marque de la Société ou de pratiques trompeuses ;
 - b) ne pas présenter de manière erronée BrainTrade, ses services ou le Programme ;
 - c) se conformer à toutes les lois applicables, y compris celles relatives au marketing, à la protection des consommateurs et à la protection des données, dans chaque pays concerné ; et
 - d) ne pas fournir de conseils, notamment en matière d'investissement, ni de recommandations financières ou personnelles, ne pas se présenter comme agissant au nom de la Société ni se livrer à toute autre activité nécessitant une autorisation.
23. Les ambassadeurs agissent à titre personnel. Aucune disposition des présentes Conditions générales relatives aux ambassadeurs ne crée de relation d'emploi, de mandat, de partenariat ou toute autre relation similaire entre l'ambassadeur et la Société, et l'ambassadeur n'est en aucun cas habilité à agir au nom de la Société ni à l'engager de quelque manière que ce soit.

Exclusions et recommandations non valides

24. Les éléments suivants ne seront pas pris en compte pour l'obtention d'une récompense et peuvent entraîner l'exclusion du programme :
- a) les parrainages auto-déclarés, y compris les inscriptions effectuées par l'Ambassadeur en utilisant ses propres coordonnées ou celles d'une personne liée ;
 - b) les comptes en double ;
 - c) les inscriptions frauduleuses, suspectes ou manipulées ;

- d) les parrainages créés à partir d'informations fausses, incomplètes ou trompeuses ;
 - e) les utilisateurs qui ne satisfont pas aux vérifications d'identité, d'éligibilité ou de prévention de la fraude raisonnablement exigées par la Société ;
 - f) les utilisateurs dont le forfait est annulé, remboursé, fait l'objet d'une rétrofacturation, rétrogradé au niveau par défaut ou invalidé de toute autre manière ;
 - g) les Ambassadeurs qui ne restent pas des Utilisateurs actifs pendant leur participation au Programme ;
 - h) toute conduite qui, de l'avis raisonnable de la Société, est adoptée de mauvaise foi ou principalement dans le but d'obtenir les avantages accordés par le Programme sans participer véritablement ni soutenir les objectifs légitimes du Programme d'ambassadeurs ou de toute campagne, y compris toute tentative de contourner les présentes Conditions du Programme d'ambassadeurs ou de satisfaire artificiellement aux critères d'éligibilité ; et
 - i) toute autre activité que la Société, agissant de manière raisonnable, considère comme abusive, frauduleuse ou contraire à l'objectif du Programme.
25. La Société se réserve le droit de retenir, de révoquer ou de réclamer toute récompense, de disqualifier tout Ambassadeur ou utilisateur parrainé, et de suspendre ou de mettre fin à la participation d'un Ambassadeur au Programme, en cas d'abus, de fraude, de non-respect ou de violation des présentes Conditions générales relatives aux Ambassadeurs et des Conditions générales.

Validation

26. Toutes les récompenses sont soumises à la validation préalable de la Société. Avant d'accorder une récompense, la Société vérifiera, sur la base de ses propres registres, que l'Ambassadeur a bien été approuvé et qu'il reste un Utilisateur actif disposant d'un Forfait actif, que les Utilisateurs parrainés éligibles concernés respectent les présentes Conditions générales de l'Ambassadeur et/ou toute autre condition de campagne, et qu'aucune exclusion ne s'applique.

Données à caractère personnel

27. Les données à caractère personnel fournies dans le cadre du Programme seront traitées par la Société conformément à sa [politique de confidentialité](#), disponible sur le site Web.
28. Les parrainages ont lieu lorsque la personne parrainée s'inscrit directement via le lien de parrainage de l'ambassadeur ou en saisissant elle-même le code de l'ambassadeur.

Durée, modifications et résiliation

29. La Société se réserve le droit de modifier les présentes Conditions générales du programme Ambassadeur et de suspendre ou de résilier le Programme, en tout ou en partie, à tout moment, moyennant préavis. Les modifications éventuelles n'auront aucune incidence sur les récompenses déjà validées à la date de la modification.
30. Un Ambassadeur peut se retirer du Programme à tout moment en adressant un préavis à la Société via les coordonnées indiquées sur le site Web.

Responsabilité

31. La Société ne saurait être tenue responsable de tout préjudice ou dommage indirect, accessoire, spécial ou consécutif, ni de toute perte résultant de défaillances techniques, d'interruptions ou d'erreurs affectant le Site web, le Programme ou tout système ou service tiers, de retards dans la remise d'une récompense imputables à des tiers, ou des actes ou omissions de tout prestataire de services tiers, dans toute la mesure permise par la loi applicable.

Généralités

32. BrainTrade fournit exclusivement des services éducatifs. Aucune disposition du Programme ou des présentes Conditions générales des ambassadeurs ne constitue un conseil en investissement ou en matière financière, ni une offre, une invitation ou une incitation à acheter, vendre ou négocier un instrument financier quelconque.
33. Les ambassadeurs sont seuls responsables de toute obligation fiscale personnelle ou similaire découlant des récompenses reçues dans le cadre du Programme.
34. Si une disposition des présentes Conditions générales des ambassadeurs est jugée invalide ou inapplicable, les autres dispositions resteront pleinement en vigueur. Le fait que la Société ne fasse pas valoir une disposition ne saurait constituer une renonciation à celle-ci.
35. Les présentes Conditions générales du programme d'ambassadeurs peuvent être disponibles dans d'autres langues à titre de commodité. En cas de divergence, la version anglaise prévaudra à tout moment.
36. Les présentes Conditions générales du programme d'ambassadeurs sont régies par le droit de la République des Seychelles, et tout litige découlant du Programme ou s'y rapportant sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux de la République des Seychelles.

juillet 2026